

Du compromis au sacrifice : le concept du deuil au fil du siècle

Marjorie Lombard

DANS **ÉTUDES SUR LA MORT 2010/2 n° 138**, PAGES 53 À 72

ÉDITIONS **CENTRE INTERNATIONAL DES ETUDES SUR LA MORT (CIEM)**

ISSN 1286-5702

ISBN 9782847951875

DOI 10.3917/eslm.138.0053

Date de mise en ligne : 12/05/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2010-2-page-53?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Centre International des Etudes sur la Mort (CIEM).

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

DU COMPROMIS AU SACRIFICE : LE CONCEPT DU DEUIL AU FIL DU SIÈCLE

Marjorie LOMBARD

INTRODUCTION:

Tout d'abord, qu'est-ce que le deuil ?

« *Le deuil est régulièrement la réaction à la perte d'une personne aimée ou d'une abstraction venue à sa place, comme la patrie, la liberté, un idéal, etc.* » (p. 13). Une telle définition du deuil, accordée dans les prémices des recherches de Freud (1976) dans ce domaine, incite à établir un lien toujours actif entre l'exil et la psychanalyse au détour du concept de la patrie, justement, à entendre comme la terre du père. Ainsi, c'est à travers ce même regard que nous explorerons la revue de la littérature en interrogeant les liens entretenus entre le deuil et l'exil. Mais, qu'est-ce que l'exil ? Les signifiants qui traversent ce concept dévoilent une charge symbolique redoutable, précise Tourn (2003). En effet, la revue de la littérature en matière d'exil offre à notre connaissance des notions clés ici mises en exergue : « *Ainsi, il y aurait quelque chose de « pas normal », de « pas naturel » chez celui qui guérit de la perte de la terre natale. Ne dit-on pas se faire naturaliser? (...) La naturalisation désigne aussi une opération de « momification » qui a partie liée avec la mort? (...) Tel asile, qui ne manque pas d'évoquer la condition d'aliéné. Aliéner, d'alienare, veut dire à la fois « rendre étranger » et « ôter la raison ». Rendre alius (mot latin pris du grec allos) qui désigne en même temps l'« autre », le « différent », l'« étranger » et le « mauvais »... Ou bien réfugié, qui comporte l'idée de fuite, comme le rappellent fugitif et fugue... (...) Autre signification redoutable: transit, de transire, action de franchir un passage ou plus proprement figure identique à celle de trépasser, aller au-delà, qui conduit directement au sens qui lui été*

attribué au XV^{ème} siècle, c'est-à-dire mourir. Le transit fixerait alors paradoxalement l'exilé dans un passage entre la vie et la mort, ou plus encore, dans une position où, figé à la place du mourant, il ne pourrait être tenu pour vivant ni pour mort. » (pp 127-128) Dès lors, saisissons-nous du scénario que nous serions tentés de soumettre à l'exilé : Sous le coup du deuil, le sujet à l'épreuve d'un instant de passage s'éprouverait en *transit*, littéralement gelé par l'annonce, à la limite de la brisure. Engagé dans un moment suffisamment conséquent pour comprendre, il pourrait en venir à interroger une éventuelle *transgression* où l'archaïsme se mêle à la toute-puissance dans cet éprouvé de la condamnation. C'est une étrange impression qui s'empare du sujet vivant, dans ses chairs, une métamorphose le découvrant *aliéné*, ce qui nécessitera que la part de lui-même ainsi expatriée trouve *refuge*. C'est à un travail de concession qu'il va alors devoir s'atteler afin d'œuvrer à des retrouvailles avec une certaine division de son être sous couvert d'une séparation salvatrice. A ce point de cheminement, sonne le glas de la *naturalisation* mise à l'épreuve du sacrifice dans le deuil. En quoi consiste le geste du deuilleur ?

Enfin, la clinique rappelle que les figures du deuil se couvrent d'une opacité qui mérite d'être étudiée : « *Faire son deuil. (...) Je sais bien qu'il ne s'agit pas de renier les morts, ni même de ne plus les regretter, mais se souvenir autrement, porter en soi une douleur pacifiée. Faire la paix avec la mort. (...) Il faudrait à présent qu'ils deviennent de « vrais morts qu'on appelle plus.* » (pp.251-253), Duperey (1995). En effet, le chemin à parcourir pour les endeuillés peut s'avérer long et périlleux, attachés au regret qu'ils ont comme prolongement de leur propre disparu. Ce hurlement intérieur reste perceptible aux « oreilles attentives » et les patients nous enseignent que l'éprouvé du deuil se cultive parfois, comme « *on porte et réchauffe une perle de peur de la voir se ternir et mourir* » (p. 251), écrivait dans son ouvrage ce même auteur. Par ailleurs, un jeune patient, monsieur N., âgé d'une petite trentaine d'années et consultant pour la mort par cancer de sa mère disait : « *Je tiens à ma douleur, elle est la preuve de mon humanité et l'empreinte de celle que j'ai perdu. Il ne faut pas que j'oublie d'où je viens.* Témoignant justement de cette faille que constitue la perte d'un être cher sur l'existence du sujet, Duperey (1995) répond ceci : « *Une brèche, une plaie plus ou moins ouverte au plus profond de soi, marque de l'incomplétude et du manque, stigmaté d'humanité inégalement inscrite en chacun.* » (p. 187).

LA DYNAMIQUE DE L'ÉCHANGE DANS LE DEUIL FREUDIEN

Aux prémices des études sur le concept, Freud (1976) amorçait l'impact psychique d'une pareille blessure en écrivant que : « *Chacun des souvenirs,*

chacune des attentes par lesquels la libido était liée à l'objet sont présentifiés, surinvestis et sur chacun s'accomplit le détachement de la libido. » (p.148).

Ce que Lagache (1938) résume par la formule: « *le travail de deuil consiste à tuer le mort* ».

C'est à la mort de son propre père survenue en 1896 que la question de la perte se trouve actualisée dans la pensée de Freud, point d'ancrage de son auto-analyse qui fait éclore ses recherches en matière de mort et de deuil. Ainsi, au commencement de l'approche psychanalytique, le deuil était envisagé à l'instar d'un phénomène psychique naturel, caractérisé par l'atténuation progressive de la douleur provoquée par la mort d'un être cher. Autrement dit, le deuil serait pour Freud (1976) un phénomène normal: « *Nous comptons bien qu'il sera surmonté après un certain temps et nous considérons qu'il serait inopportun et même nuisible de le perturber.* » (pp. 145-171). Le principal apport de la psychanalyse se soutient de l'appellation toujours très active de la notion de « *travail de deuil* » en 1915, contrebalançant les répercussions autour de « *la mort sauvage* » introduite par Ariès (1977). Ce travail de deuil peut alors être défini, en utilisant le vocabulaire propre à la psychanalyse, comme un processus intrapsychique, consécutif à la perte d'un objet d'attachement, par lequel le sujet réussit progressivement à se détacher. En cela, « *Deuil et mélancolie* » compose un jalon important dans l'œuvre freudienne. En effet, ce court opuscule, intégré à *Métapsychologie*, est suffisamment distant de ce qu'il est convenu d'appeler la première topique, à savoir l'existence de trois lieux psychiques nommés inconscient, préconscient et conscient en 1900, pour annoncer clairement le virage de la seconde topique et ses trois instances que sont le ça, le moi et le surmoi en 1920. Il s'agissait, en fait, pour l'auteur, de davantage prendre en compte les défenses inconscientes. C'est à cet endroit que Freud s'est intéressé plus spécifiquement à cette « *maladie naturelle* » qu'il qualifie donc de « *travail de deuil* ». Étymologiquement, « *travail* » (Bloch, 1964) implique souffrance puisque ce mot provient du latin *tripalium* (p 646) qui est à l'origine un instrument de torture transformé plus tard en un dispositif servant à immobiliser les grands animaux pour accomplir certaines tâches. Cependant, « *travail* » signifie aussi transformation justement indispensable à la progression de l'élaboration psychique de l'endeuillé. Ainsi, à cette époque, son approche théorique dévoile cette traversée comme un processus de détachement libidinal caractéristique du lien qui unit l'endeuillé à son objet perdu afin d'y autoriser le réinvestissement sur un autre objet dit « *substitutif* ». C'est au détour de l'épreuve de la réalité que s'actualise ce retrait dans l'existence du sujet. Ce mouvement s'accompagne, par ailleurs, d'une mobilisation des identifications ainsi que d'une élaboration des processus inconscients de culpabilité. Si la « *mort sauvage* » d'Ariès venait déloger la « *mort romantique* » qui dominait jusqu'alors à

l'instar d'une belle rencontre, Freud tend à lui redonner consistance quand bien même ces retrouvailles n'auraient non plus lieu entre l'endeuillé et son mort mais entre l'endeuillé et son objet de substitution. Les théories freudiennes semblent, à leurs genèses, penser la perte davantage que le lien à l'objet perdu précisément parce que le lien ici paraît substituable.

En conséquence, le travail de deuil freudien relèverait principalement d'une opération psychique de changement d'objet mise en œuvre par les mouvances libidinales qui colorent cette traversée d'un jeu subtil de substitution. Dans un second temps, l'endeuillé ferait l'épreuve d'une restauration des investissements libidinaux du Moi. Toutefois, puisque parler d'un « *travail de deuil* » sous-entend que des liens exigus se soient noués entre les protagonistes, il semblerait bien que les morts qui « *endeuillent* » soient précisément des êtres au statut d'irremplaçables. En effet, le travail mental consiste à revisiter l'ensemble des souvenirs afin de les marquer définitivement du sceau d'une histoire individuelle et collective désormais passée. Or, cette mise en souvenir est douloureuse pour celui qui reste. Justement, le terme « *deuil* » vient de *dolus* (p 203) qui signifie « *douleur* », « *chagrin* » (Bloch, 1964). Toutefois, il reste à souligner que cette notion de « *travail du deuil* » se couvre d'une connotation négative au sortir de la seconde Guerre Mondiale. A cet égard, rappelons-nous l'inscription à l'entrée des camps de concentration qui arborait un principe que rappelle Lévi (2007), dans son témoignage : « *Arbeit Macht Frei* » (p 26), de sa traduction française : le travail rend libre. L'idée du « *procès* » de l'endeuillé contraint à s'exiler fait ici résonnance avec l'idée d'une juste punition. Serait-ce d'avoir à survivre au mort ?

Monsieur R, époux d'une femme atteinte d'une sclérose en plaque à laquelle s'était greffé un cancer pulmonaire métastatique ne pouvait se déprendre de l'urne contenant les cendres de celle-ci, initialement déposée au-dessus de la cheminée pour ensuite reposée en leur chambre demeurant conjugale. À nouveau frappé par un cancer de la prostate, il confie : « vivre ou mourir, pour moi c'est égal ». L'énoncé de sa difficulté quant à survivre à « sa morte » dont la figure transférentielle semblait tenir lieu de contre-investissement (vital) de l'urne freinait ainsi chacune de ses échappées. Il n'avait pas le droit, il ne pouvait la trahir, lui devait de rester fidèle...

Serait-ce de n'avoir pu protéger de la mort la personne aimée ?

Monsieur N, ce jeune homme désormais orphelin de mère décrit, avec toute la sévérité du souvenir, qu'au cours des instants qui avaient précédé l'incinération de celle-ci, il avait déposé au creux de sa main une lettre lui demandant « pardon » pour n'avoir su la sauver du cancer dont celle-ci était atteinte. Cette confiance délogée des flammes emportant avec elles ce message d'endeuillé venait ainsi révéler un éprouvé de culpabilité si rarement explicite et pourtant si douloureusement réprouvé parce qu'écrasant.

Pour l'auteur, il s'agit en 1915 de supprimer l'objet perdu en soi par la voie de l'élection d'un nouvel objet de remplacement susceptible de combler autant, si ce n'est davantage encore, l'endeuillé. Ce même terme était utilisé pour des réalités d'expériences toutefois relativement différentes les unes des autres, portant notamment sur la perte d'un être cher, ou toute forme de renoncement relatif à la liberté, à la patrie, ou plus généralement à un idéal. Pour autant, 20 ans de travaux auront été nécessaires à Freud afin de finaliser ce concept. Introduisant la notion générale d'élaboration psychique, l'auteur avait noté la forme particulière que prenait ce processus en cas de deuil dès la rédaction de ses « études sur l'hystérie » en 1895. Il (Freud, 1999) remarque alors que dans les suites du décès, les scènes vécues font à nouveau surface, de telle sorte que l'endeuillé tend à revivre la situation antérieure. D'ailleurs, pour Freud, il existe non seulement une différence entre le deuil normal et celui qui ne le serait pas, mais également une gradation l'amenant à parler des deuils pathologiques. Le deuil normal et le deuil pathologique se distinguent de ce que l'auteur appelait la mélancolie, dans le sens où un trouble du sentiment d'estime de soi n'atteindrait pas cette mesure dans la problématique du deuil. Ainsi, les apports consistant à hiérarchiser la symptomatologie du deuil trouveraient déjà leur source au cœur des travaux freudiens. L'auteur précise donc que dans le deuil pathologique, le conflit d'ambivalence perdure et passe au premier plan, le moi s'avérant incapable de faire un choix : partager le destin de l'objet perdu ou rompre le lien avec lui. Par contre, en ce qui concerne la mélancolie, un niveau supplémentaire est franchi, le moi s'identifiant complètement à l'objet perdu. Après Freud, les psychanalystes ont persisté à définir le deuil normal à partir de ses formes pathologiques : dépressive, mélancolique et maniaque. Ils ont également mis en évidence la fonction cardinale de l'agressivité envers le mort qui permettrait justement le détachement à son endroit. C'est dans la rébellion du sujet contre la perte que s'accomplirait le travail de deuil. Peu à peu, la libido se détache pour se libérer totalement de l'objet d'amour perdu. En résumé, nous pourrions souligner que Freud inscrit le cheminement de deuil dans une dynamique de l'échange, qui sera reprise par certains auteurs post-freudiens pour finalement être sévèrement critiquée dans les recherches contemporaines, en l'occurrence, post-lacaniennes.

Toutefois, dans le sillage des apports freudiens préexistant sa théorisation sur le « *travail de deuil* », un tel passage repose sur deux conditions essentielles, véritablement structurantes pour le sujet névrosé. D'une part, la résolution du Complexe d'Édipe, voire sa destruction constituant un passage dont le sujet actuellement endeuillé ne peut avoir fait l'économie ainsi que l'élaboration du Complexe de castration qu'il surgisse à l'entrée ou à l'issue du précédent complexe, en fonction de l'inscription sexuelle de

l'individu. Selon Freud, la problématique de la séparation conserve en toile de fond une angoisse relative à la castration, et c'est à cette dernière que renverrait réellement tout éprouvé d'angoisse de mort chez le sujet. En effet, notre propre finitude n'aurait pas d'existence précisément parce que Freud note (1976) que : « *Notre inconscient ne croit pas à la mort personnelle, il se conduit comme s'il était immortel.* » Celle-ci ne peut donc être représentée dans les tréfonds de notre psyché par l'angoisse de castration, sous-entendue phallique parce que symbole de toute-puissance avec laquelle se confond irréversiblement la croyance inconsciente en notre immortalité. D'autre part, entendons la qualité de la relation d'objet primaire ainsi que celle relative aux deuils originaires (Racamier, 1992) ou aux deuils narcissiques (Hanus, 2006). Finalement, le travail auquel s'adonne psychiquement l'endeuillé serait un rétablissement de son intégrité, sorte de restitution psychique qui dominait son paysage intérieur au préalable de l'atteinte occasionnée par la perte. C'est à la question des retrouvailles que se confronte le sujet dans la dynamique d'une substitution à l'objet perdu. Serait-ce de celui-ci dont l'endeuillé partirait en quête ? Rien n'est moins sûr même si des substituts se présentent dans un temps plus ou moins éloigné. Il semblerait que les représentations introduites par Freud, dans sa conceptualisation du deuil, relèvent d'une consonance hautement médicale, voire techniciste dans le sens où la « guérison » de l'endeuillé serait assujettie au retour effectif à l'état qui composait son paysage psychique antérieurement à la perte.

Toutefois, une précision mériterait d'être apportée nuanciant par là-même la théorisation freudienne sur le deuil. En 1920, Freud, cité par Ayoun (2002), perd sa fille Sophie et écrit dans ce contexte douloureux ceci à Ferenczi : « *au fond de mon être, je décèle un sentiment d'offense narcissique irréparable* » (p. 89). L'atteinte serait-elle donc irréversible ? A cet égard, l'endeuillé ne retrouverait pas un état psychique semblable à celui dans lequel il se trouvait au préalable. Puis, en 1929, Ayoun (2002) rappelle qu'il adresse ces mots de réconfort à Bingswanger qui venait de perdre un fils aimé, Freud ayant lui-même perdu en 1923 son petit-fils Heinerlé, fils de Sophie : « *On sait que le deuil aigu, après une telle perte s'apaisera; mais on restera inconsolable, on ne trouvera jamais de substitut* » (p. 89). Voilà comment Freud renverse sa théorie sans y être toutefois revenu plus explicitement, ni même sans critiquer ses apports. Car l'article « Deuil et mélancolie » rédigé en 1915 n'a pas été modifié dans l'après-coup de ces expériences bouleversantes. Cela dit, Freud théoriserait en 1920 autour de la pulsion de mort laissant comme traces de ses derniers travaux l'idée éclairée par Tourn (2003) que « *si le travail de deuil a véritablement été accompli, l'objet réel mort, perdu pour la sensorialité mais pas remplacé, n'empêchera plus désormais d'autres objets d'être investis à nouveau* »

(p. 37). La séparation des morts d'avec les vivants s'accomplirait à cette condition d'un espace d'accueil pour les disparus.

Le travail de l'exil révèle, en ces termes, une relative incompatibilité avec le travail de deuil revendiqué par la réalité freudienne admettant, à l'issue du processus, une irréversibilité imaginaire en matière de perte.

LE DEUIL AUX PRISES AVEC LES CONCEPTIONS POST-FREUDIENNES

Faut-il trahir et abandonner le mort ou partager son destin et, dans ce cas, mourir d'un deuil impossible à réaliser ? Ainsi pourraient s'opposer les destins du névrosé et du mélancolique dans la pensée freudienne. Or, tout processus de deuil amènerait le sujet sur la voie d'une prise de décision qu'il lui faudrait acter. Aporie douloureuse, toutefois, que tente ainsi de traduire Derrida (1988) dans un sauvetage qui n'épargnerait que l'un des deux personnages : le sujet endeuillé ou le mort. Dans l'expectative d'un tel conflit opposant le Moi à l'autre, le sujet embarquerait, dans sa traversée du deuil, sur la route de l'intériorisation demeurant suspendue, le temps de ce passage, à une prise décisionnelle coûteuse. À ce sujet, Abraham et Torok (1996) estiment que l'introjection du mort dans le Moi autoriserait : « *Une certaine temporisation, en attendant de rééquilibrer l'autonomie, de redistribuer les investissements. A défaut de pouvoir liquider le mort et de décréter définitivement « il n'est plus », l'endeuillé le devient pour soi-même, et par là il se donne le temps d'élaborer (...) les effets de la rupture.* » (p. 234). Stratégie paradoxale qui consiste à conserver le mort en s'emparant de son reflet identitaire tout en le tenant à distance sécurisante en le détruisant. Tel pourrait ainsi résonner le déchirement auquel serait confronté le sujet en deuil. À sa source : le meurtre du Père et la naissance d'un interdit fondamental largement questionné dans cette épreuve. Toutefois, une nuance mérite d'être soulevée dans ce parcours propre au sujet endeuillé admettant cette traversée comme le dévoilement de la nature des investissements auxquels, précisément, la mort pousse en tant que renoncement.

C'est Klein (2004), qui tracera, dans le prolongement de la pensée freudienne, une voie nouvelle concernant l'ambivalence relative au travail que constitue le deuil pour le survivant. Il s'agirait pour l'endeuillé de rétablir cet objet perdu en soi, et non le contraire. Le deuil s'entend désormais en fonction du caractère éminemment unique et irremplaçable de tout objet. Ce serait donc la force et la nature des investissements inconscients liés à la relation à l'objet qui colorent le deuil.

Résolument ancrées dans le sillage de la pensée freudienne, résonnent ici les théories que nous pourrions appeler « symptomatiques » du deuil.

Ainsi, les travaux de Kübler-Ross (1975) font retentir cinq étapes du deuil : la première étape est celle de la « déni » et consiste en une période plus ou moins longue de refus de la situation ; la deuxième étape est celle de la « colère » face à ce que le sujet considère comme une injustice (« pourquoi moi ? ») ; la troisième étape est celle du « marchandage » et elle vise à vouloir allonger la vie par une série d'actions concrètes ; la quatrième étape consiste en une phase de « dépression » qui se traduit le plus souvent par un retour sur le passé où s'expriment parfois des regrets ; finalement, la cinquième étape est celle de la dite « acceptation », laquelle traduit une forme de détachement du sujet face aux événements. L'auteur souligne que ces phases peuvent être linéaires mais il arrive souvent qu'un sujet puisse réaliser des retours en arrière avant de poursuivre son cheminement. Par ailleurs, cette série d'éprouvés n'admet pas nécessairement un ordre immuable et reste à entendre avec de sérieuses nuances afin de ne pas risquer d'enfermer le vécu d'une personne dans l'un ou l'autre de ces temps de passage.

Selon Hanus (2006) une autre manière d'illustrer le cheminement de l'endeuillé admettrait une première phase de « sidération » caractérisée par une anesthésie émotionnelle avec un fonctionnement quotidien automatisé, une seconde phase dite de « recherche » avec une obnubilation du mort marquée par une croyance en un langage des signes, une troisième phase de « destruction » où se mêlent des affects dépressifs et une culpabilité intense, enfin, une dernière phase de « reconstruction ».

Quentin, un adolescent âgé de 13 ans, qui avait perdu un mois auparavant sa mère dans un contexte de cancer pulmonaire évolutif sur plusieurs années confie ceci : « Pour moi, il y aurait trois étapes dans le deuil : il faudrait, dans un premier temps, accepter l'idée que la personne qui est morte ne reviendra plus jamais ; ensuite, accepter la mort en tant que telle ce qui signifie parvenir à se détacher d'un sentiment de colère et d'injustice parce que tout le monde doit mourir un jour ; enfin, accepter de vivre à nouveau sans cette personne. Moi, je me situe entre la deuxième et la troisième étape. » Comment ne pas se laisser surprendre par la clairvoyance de ce tout jeune endeuillé ?

Dans le sillage de Hanus, Bacqué (2007) décrit la symptomatologie du processus de deuil qui s'initie dans le refus initial qui cèdera la place à l'acceptation de la perte donnant lieu au travail de réminiscence et d'intégration de la mort de l'autre. L'état de choc, qui succède à la prise de conscience, se traduit par un anéantissement psychique et physique. En effet, la fatigue reste permanente et ressemble à une dispersion d'énergie. L'obnubilation est intense, comme fixée sur le défunt et il est, à ce moment, impossible à l'endeuillé de se détacher du mort. À la suite du choc que représente la nouvelle, une forme de sidération (blocage des fonctions physiques et morales) peut se produire, voire une régression vers des

comportements archaïques telle que la recherche du défunt avec un attachement excessif aux objets symbolisant le disparu. A l'issue des funérailles, l'entrée dans la dépression qui suit le constat de l'absence constitue un moment de tristesse profonde. La résolution du deuil serait marquée par la libération de l'énergie psychique qui peut, à nouveau, s'investir sur un autre objet. S'il s'agit là des étapes que parcourent bon nombre d'endeuillés, il nous faut y associer la réflexion d'Hanus à propos de l'ancrage du processus à partir de la personnalité du deuilleur. Nous avons préalablement appréhendé les difficultés d'énonciation des manifestations du deuil dit « normal ». Pourtant, nous allons tenter d'aborder les situations où le deuil se complique, c'est-à-dire génère une souffrance disproportionnée en intensité et en temps ainsi que des conséquences inadéquates telle que l'absence d'un retour à une vie acceptable et équilibrée. Mais, ici, seule la subjectivité de l'endeuillé a son importance. Nous trouverons, dans les travaux de Hanus, plusieurs modalités dans les complications psychologiques du deuil : les deuils compliqués par rapport au temps qui illustrent davantage une description phénoménologique du processus, le deuil compliqué par une dépression majeure, enfin, une entité clinique beaucoup plus « opératoire », à savoir le deuil compliqué qui malgré son appellation tronquée correspond à la persistance de la phase aiguë du deuil plus de six mois après la perte.

Finalement, le passage d'une telle épreuve à l'âge adulte dépendrait essentiellement, selon Winnicott (1969), de l'acceptation de la séparation d'avec la mère dans la toute petite enfance. Ainsi, la qualité de l'intégration des premiers deuils reste un principe de base dans l'aptitude à reconnaître la perte chez l'adulte. Dans la petite enfance, le sentiment de fusion initiale du nourrisson avec sa mère cède la place précocement à l'évidence de sa présence à la demande. Puis rapidement, en prenant progressivement conscience de l'environnement, le tout jeune bébé va accepter les absences temporaires de sa mère jusqu'à ce que celle-ci puisse s'éloigner pour de plus longues périodes sans qu'il n'en résulte d'angoisse d'abandon démesurée chez l'enfant. Cette capacité à se représenter sa mère contribue à l'acceptation de son absence provisoire. Elle forme le prototype de la vie psychique de l'enfant, incluant l'hallucination du désir puis le souvenir de la présence maternelle. Cette acceptation de la perte est certes inconsciente mais indispensable à la naissance d'un narcissisme solide au sein duquel figure une image de soi séparée de celle de l'imgo parentale des premiers jours. Les autres complications du deuil relèvent davantage de la notion de traumatisme : alors que la séparation d'avec la mère suivait un cours normal, un événement imprévu vient déborder les capacités psychiques du sujet alors incapable d'y faire face. Au final, si les complications du deuil restent liées majoritairement à l'organisation de la personnalité, la nature

de certaines pertes conduit aussi une personne à d'extrêmes difficultés, voire à l'impossibilité de mener à bien son travail de deuil. Ce dernier arriverait à maturité dès lors que seront perceptibles l'acceptation de la perte, la récupération et l'adoption d'un autre niveau de développement personnel ; car, non, jamais l'endeuillé ne sera comme avant. L'accent serait à situer, à l'issue de ces descriptions, sur le fait que les conditions plus ou moins dramatiques de la perte jouent un rôle aggravant celui de la personnalité dans les complications du deuil. Gardons-nous, dans ces circonstances, de l'étiquette du « deuil pathologique » qui emprisonne la personne dans une « anomalie d'être » ou d'organisation psychique alors qu'elle n'aurait vécu que des « anomalies de circonstances ».

Une certaine cohérence découle de ces théories qui s'inscrivent clairement dans la pensée freudienne. Toutefois, là où, pour Freud en 1915, faire son deuil consistait à se déprendre de l'objet interne, les théories post-freudiennes y perçoivent davantage l'intériorisation de ce même objet.

S'ÉPROUVER « AUTREMENT LE MÊME » AVEC LA VISION DE LONGNEAUX

Dans ce registre où prévaut l'intériorité, l'auteur (Longneaux, 2004) définit le deuil comme « *un travail psychologique qui consiste à mourir à ce que l'on est plus pour renaître à ce que l'on est devenu* » (pp. 25-32). Reprenons les points saillants de la définition qu'il propose à savoir le « travail », la « mort » et la « renaissance ». C'est pourquoi, la théorie du deuil touche, selon le philosophe, à trois éléments distincts que sont l'identité (un rôle que l'on perd), les relations (notre rapport aux autres est modifié) et les projets (l'avenir est bouleversé). L'humanité au cœur de laquelle tout Homme se reconnaît se voit ainsi mise à mal par la survenue de la perte d'un être cher touchant respectivement aux trois éléments cités ci-dessus. En ce qui concerne l'identité du sujet, habité par un désir de toute-puissance, en somme, elle renvoie à l'idée de se sentir à la hauteur de ce qu'il imagine devoir être. Elle se trouve brutalement confrontée à la réalité de la finitude et susceptible de se traduire ainsi : « mon amour n'a pas été assez fort pour le faire vivre ». Ce sentiment que tous les possibles s'offrent à l'individu se voit soudainement abîmé par la perte. En ce qui concerne le rapport aux autres duquel émane un désir d'être en relation, il se trouve brutalement heurté par la réalité de la solitude. Il est, en effet, souvent question de réduire les autres à ce que l'individu ressent autant que le sujet se réduit à ce que ces autres attendent de lui. L'individu reste, cependant, seul face à cette réalité de la mort qui frappe un être cher, et finalement seul à la vivre. En ce qui concerne les projets envisagés par le sujet, cette vie déjà

tracée qui se voit bouleversée par l'absence soudaine, ceux-ci renvoient à un désir que quelque chose est toujours dû dans l'existence. C'est alors l'incertitude que se fait reine. Respectivement, Longneaux décrit que ces atteintes se heurtent à trois désirs propres à l'être humain, ces derniers profondément bouleversés dans la problématique du deuil : le désir de toute-puissance (serait-ce parce que l'inconscient ignore la mort ?), le désir d'être-en-relation (serait-ce à entendre à travers le regard comme point d'ancrage à la vie mêlé à l'importance du témoin dans ce contexte de la mort ?), enfin le désir d'une existence qui nous serait « redevable » (serait-ce une conséquence du sentiment d'injustice dans le deuil ?). Chacun de ces bouleversements renverrait à un apprentissage tout particulier, d'où l'idée qu'à l'issue du deuil, l'individu se révèle « autrement le même ». Il s'agirait respectivement des éprouvés de finitude, de solitude et d'incertitude. Cette ébauche de définition nous amène à entendre le deuil à l'instar d'un processus susceptible d'être décrit comme une période intermédiaire entre le moment où la personne perd quelque chose et celui où elle fait le choix de vivre avec cette perte. En définitive, le processus de deuil n'est autre qu'une période de l'entre-deux, une période « hors la loi » où la vie « normale » serait suspendue.

Jusqu'à présent, nous avons entrevu ce qui relève de la traversée symptomatique de l'endeuillé pour ensuite se préoccuper davantage de ce qui se joue d'inconscient, en lui, en matière de perte. Nous nous attacherons désormais à interroger le lien dans la manière dont le deuil va s'engager.

LA DYNAMIQUE DU SACRIFICE DANS LE DEUIL LACANIEN

Raimbault (1996) citant Jurgensen: « *Juste après leur mort, j'aurais voulu ouvrir cette tombe comme on ouvre un livre... Rendre à mes filles leur mère* » (p. 65). Parce que le deuil résonne à la manière d'un « être amputé en quelques jours de tous ses objets d'amour » (p. 81) tel que l'écrit Duperey (1995) au sujet des pertes répétées qu'elle connut à l'âge de huit ans. Se dévoile ainsi un éprouvé de démembrement susceptible d'introduire la pensée des auteurs post-lacaniens à propos du deuil. Si la dynamique de l'échange semblait colorer la traversée du deuil depuis un siècle, les auteurs contemporains semblent davantage sensibilisés à une logique de sacrifice qui inverserait littéralement le mouvement unilatéral d'un héritage du mort en direction du survivant. Cela dit, un voyage est nécessaire afin de « décoller » l'endeuillé de ce supposé recevoir du mort et de l'ouvrir sur la réalité d'une dette qui sommeille à un endroit bien inattendu. Dès lors, le deuil se pose en énigme dans ce qu'il vient révéler des liens au mort.

Précisément, Laufer (2006) inscrit d'emblée la problématique de

l'endeuillé comme mystérieuse à travers la nature de l'investissement du sujet à son mort. Elle revisite, à cet effet, le concept de survivance qui peut signifier la revenance de formes disparues sous le coup d'une fabrication de restes psychiques : c'est un déjà éprouvé qui fait retour. Pensons à l'effet éprouvé par les endeuillés qui, au détour d'une rue, rencontrent la silhouette de quelqu'un donnant le sentiment étrange de retrouver pendant une fraction de seconde l'être aimé et disparu. Or, la partie n'égale pas le tout, c'est ce qui compose justement l'épreuve de la réalité. L'éprouvé de survivance, dans la traversée du deuil, appartiendrait-elle au domaine de l'éphémère ? Dans le cas contraire, ne parlerions-nous pas de l'hallucination du mort comme passage parfois inhérent au parcours de l'endeuillé ?

Victor Hugo (1996) semble décrire ce sentiment de retrouvailles attrayant dans un poème ces paroles à une mère endeuillée : « *Cet ange en son sépulcre est seul! Ô doux miracle! Ô mère au bonheur revenue! Elle entendit, avec une voix bien connue, le nouveau-né parler dans l'ombre entre ses bras, et tout bas murmurer: « C'est moi. Ne le dis pas. »* » (p. 49). Sont ainsi décrits ces moments frôlant l'hallucination, fausses reconnaissances, en somme, tant qu'ils ne perdent pas leur statut de « leurre » pour l'endeuillé. Parce que, précisément, nous pourrions l'entendre murmurer au détour de cet éprouvé : « *J'ai cru (...) un instant, voir.* » (p.61), confidence extraite des écrits de Jurgensen (1996) au sujet de ses filles décédées. Il s'avère que le caractère hallucinatoire est justement évoqué par Tourn (2003) pour caractériser le vécu subjectif de l'exilé, notamment dans les premiers temps que l'auteur qualifie de passage « euphorique ». L'éprouvé de survivance tend précisément à survenir dans les prémices du processus de deuil dans la mesure où la période séparant le réel de l'imaginaire en matière d'absence reste précaire. La séparation est à peine consommée et le départ parfois brutal, ce qui admet des prolongements entre le travail de l'exil et celui du deuil. Écoutons Tourn (2003) qui décrit l'impression que suggère un tel éprouvé chez une « jeune » exilée : « *Elle sortait de ces états comme on sort d'un rêve, en ayant l'impression de se réveiller dans l'angoisse la plus profonde et en éprouvant la crainte d'être en train de devenir folle.* » (p. 36). Nous retrouvons le vécu souvent décrit par les sujets soumis à l'épreuve de la réalité alors même qu'ils étaient traversés par l'étrange sentiment de rencontre, dans le réel, avec leur mort. Inspirons-nous de fragments de la pensée de Laufer (2006) pour questionner l'allure qu'emprunte désormais ce concept : « *Comment vivent les images du disparu dans la vie psychique de l'endeuillé? Qu'est-ce que voir le mort? (...) Quelle parole la forme en retour rend-elle possible? (...) Comment retrouver un « quelque chose », un reste de l'objet perdu lorsque la mémoire semble l'avoir effacé? Telles sont les questions que pose cette « notion » de *Nachleben*, traduite par « survivance. »* » (p. 84). En somme, qu'est-ce que la mort emporte de « nous »? Mais avant

de mourir, ce « mort » serait fantôme c'est-à-dire, une trace psychique errante, en quête de sépulture. À l'endeuillé d'en faire œuvre dans la traversée du deuil désormais en dette vis-à-vis du mort. Or, Laufer (2006) illustre le gel possible du deuil par le fantôme, soit la trace psychique du mort, revenant hanter le survivant qui ne consentirait pas à lui faire acte de donation d'un « passe », pourrions-nous dire, ouvrant vers le royaume des morts. Le fantôme (p. 586) réclame un lieu de « sépulture », décrit par Bloch (1964) comme un espace voué à la déposition psychique des restes du disparu qui cessent d'errer comme fantômes hantant l'endeuillé. Il pourra, dès lors, reposer « en paix », autrement dit, « en mémoire » du survivant. Dans ce nouveau regard posé sur le deuil, il semblerait que nous assistions à « la continuité du lien dans la rupture » avec l'idée d'une possible cicatrisation à espérer dans la traversée du deuil.

« *Ce reflet qui me hante, c'est moi... Moi volé... Moi perdu. Le pourchasser; voyez-vous, c'est vouloir reprendre ce qui me fut dérobé. Ce qui, de droit, me revient.* » (p. 95). Les mots de Ternynck (2007) repris à sa patiente décrivant sa sensation de retrouvailles avec son propre reflet s'échappant de l'ombre de sa propre mère semblent amorcer avec clarté la pensée d'Allouch à propos de la traversée du deuil. Car, ils savent ou bien devinent suggère Raimbault (1996) dans son ouvrage : « *Les survivants seront amputés d'une part d'eux-mêmes, un morceau de chair (...)* A son tour, le survivant est atteint d'une maladie, la maladie du deuil à évolution chronique, avec des rémissions et des rechutes toujours possibles dans le conflit entre la vie psychique et la réalité. » (pp. 194-195). Sa vision se veut, quant à elle, plus « aride » évoquant la « *perte sèche* » qui en résulte ce qui implique que le don psychique de l'endeuillé se retrouve sans possible compensation. Mais, que faut-il concéder au mort ? Allouch (1997) parle alors du petit « *bout de soi* » que nous pourrions traduire comme un fragment de l'entre-deux qui n'appartient exclusivement ni à l'un ni à l'autre. Ce type de lien pourrait évoquer l'image du cordon ombilical reliant la mère à son enfant, sorte de lien vital. Ainsi, c'est un bout de l'entre-deux que le mort emporte, que la mort déchire... Sous l'effet effractant de la disparition. La perte de la personne aimée se supplémente donc d'une part d'« *en-soi* » et c'est précisément ce que l'endeuillé devra concéder au mort à l'issue du deuil. Au cœur de ce scénario repris par Allouch (1997), cohabiteraient trois ou quatre personnages : le volé (l'endeuillé dont le cri pourrait ainsi résonner : au voleur !), le recours (celui à qui le cri de l'endeuillé s'adresse, en réalité, il s'agit du tiers), la mort. En ces termes, l'endeuillé s'incarnerait « exilé » s'adressant à une terre d'accueil, le vitalisant littéralement. L'auteur ajoute un quatrième personnage qui s'avère optionnel : le voleur mais qui n'est pas nécessairement le mort. En résumé, la perte ne se réduit pas à la personne en elle-même mais implique, dans un même mouvement, celle de ce qu'il

nomme un petit « *bout de soi* » abritant en son sein une part d'investissement phallique. Par le terme de « *soi* », l'auteur précise qu'il nous faudrait y entendre : un peu de toi auquel s'ajouterait un peu de moi, mais en tant que toi et moi demeurent indistincts l'un de l'autre. Ce concept novateur dans la problématique du deuil introduit, dans ses prolongements cliniques, celui d'un « *gracieux* » sacrifice en ce qui concerne le survivant à l'intention du mort. Cette offrande n'est pas propitiatoire mais radicalement, « *perte sèche* », c'est-à-dire sans possible compensation. En effet, aucune réparation pour cette agression qui sonne comme une injustice, une perte irréparable, en somme, autant qu'une blessure narcissique radicale. En cela, cette théorisation s'oppose à la conception freudienne de l'objet substitutif dans le travail de deuil. Toutefois, les divergences traversent d'autres points essentiels de cette vision ancrée dans le courant lacanien, notamment dans le sens où l'héritage se situe ici du côté du survivant embarqué dans la voie de la donation comme possible exil. Par ailleurs, la résolution du deuil ne se puise pas dans un illusoire retour à un état antérieur : l'endeuillé serait ainsi irréversiblement marqué par la perte, portant la cicatrice de liens brutalement arrachés sous le coup de la mort. C'est pourquoi l'éprouvé d'un manque consécutif à la perte de l'objet est, dans ce contexte théorique, à inscrire dans le registre du Réel. En cela, il se distingue des registres Imaginaire et Symbolique dont les échos respectifs d'un manque éprouvé concernent davantage la frustration et la castration énoncés par Lacan (1975). Par ailleurs, le deuil de l'enfant, à l'instar d'Allouch (1997), est pensé comme deuil paradigmatique contrariant la théorie freudienne posant la mort du père à cette même position. Pour l'auteur, la traversée du deuil participe donc à un travail d'inscription et d'historicisation davantage que de surinvestissement et de déplacement libidinal. Sous le coup des deuils, les liens se redéfinissent questionnant parfois la filiation qui peut prendre une allure inattendue. Mais, il n'est pas question de l'acceptation de la mort de l'être aimé dans le parcours du deuil. Comment le pourrions-nous ? Davantage, la mutation concernerait le propre psychique du sujet, plus spécifiquement son narcissisme, endommagé par la perte. C'est ce que la mort a fait de l'individu qu'il nous faut accepter. L'endeuillé, dans sa traversée, s'attache à prendre acte du Réel ainsi habillé par l'épreuve de réalité. Le deuil n'est donc pas une affaire de substitution mais bien de transformation : l'être endeuillé se métamorphose. Nécessairement, il s'altère sans parvenir à « récupérer » l'état psychique antérieur au drame. Il devient autre. Ne l'oublions pas, « *Je est un autre* » (p. 200), a écrit Rimbaud (1996) en 1871, Lacan (1966) reprenant cet énoncé dans le contexte particulier de son interrogation sur ce qu'est le moi.

Une différence essentielle réside ici avec le travail de deuil freudien de 1915 au décours duquel l'endeuillé récupère ses investissements libidinaux

tandis, qu'ici, le mort emporte avec lui une partie du survivant davantage évocateur du deuil selon Allouch. Le deuil compose donc le fantasme qui n'est autre que la constitution de l'objet dans le désir. Cette association entre deuil et fantasme, au-delà de l'étymologie (Bloch, 1964) du mot provenant du latin *phantasma* (p. 254) qui signifie « altération », puis « fantôme », dessine à notre réflexion trois sillages d'explication. Dans un premier temps, il permet d'entrevoir l'objet de désir comme un objet impossible dans la mesure où le sujet est marqué par le manque causé par la perte. Désormais manquant, le sujet ainsi privé serait-il poussé au désir ? La levée de la procrastination pourrait trouver sa source dans cette impossibilité quant à retrouver physiquement l'objet de désir. Dans un second temps, le deuil inscrit l'objet dans un Réel du « fondamentalement perdu ». Cet objet est alors envisagé comme « absolu » dans le sens où il demeure sans substitution possible en contradiction avec les théories freudiennes sur le deuil. Sa disparition précipiterait le sujet « en manque de lui » dans la composition de son fantasme afin de l'admettre dans une existence imaginaire. La substitution réelle échappe à la constitution de l'objet perdu dans le désir de l'endeuillé. Dans un troisième temps, la réalité du deuil découvre l'objet perdu sans correspondance possible l'imposant davantage comme trou dans le Réel. Cette ouverture, cette faille dans la réalité du sujet, précipiterait en son sein toutes les productions psychiques de l'endeuillé sans qu'elles ne parviennent jamais à le combler véritablement. C'est dans cette béance que se projette le signifiant manquant qui emprisonne l'endeuillé dans un paiement, qu'il soit imaginaire ou symbolique. Il s'agit là du phallus « voilé ». Dans le deuil, précisément, il semblerait qu'un élément symbolique soit convoqué par l'ouverture dans le réel d'un trou, en son cœur : la Chose. Ce signifiant est phallique d'où l'« érotisme » dans le deuil d'Allouch (1997) parce qu'existant du temps de la « *mort sèche* ». Si le signifiant mis en lieu et place du trou dans le Réel est de nature phallique, il est voilé en tant que tel dans la réalité du sujet endeuillé.

Toutefois, au-delà de cette perte, il s'agit surtout d'engager la clinique dans un questionnement touchant précisément à la nature même de la convocation du phallus. Ouvre-t-elle le sujet sur la possibilité de son sacrifice dans l'après-coup de sa mise en œuvre ? Pouvons-nous soumettre l'acte, proprement dit de l'endeuillé, à l'analyse de ce qui le précipitera dans un sacrifice effectif ? Ce qui est mis en jeu n'est autre qu'un signifiant phallique mais voilé comme tel, sorte de spécimen pour l'endeuillé mis en lieu et place de l'objet disparu et convoqué pour acter la séparation avec l'inexistant. De disparu, l'objet s'auréolerait-il du statut d'inexistant ?

En ce sens, l'objet dans le désir, appréhendé comme représentant phallique, est celui du désir dans l'éclairage du Réel-Imaginaire-Symbolique. Le Réel qui précipite le manque dans le registre de la privation tient sa

teneur d'objet impossible parce qu'objet absolu et donc unique : il est « objet trou ». L'Imaginaire qui précipite le manque dans le registre de la frustration fournit l'indice de la cristallisation du sacrifice du phallus comme objet de désir : il tient là sa brillance phallique. Le Symbolique qui précipite le manque dans le registre de la castration tient sa place précisément de l'incomplétude. Le sujet s'impose comme manquant dès lors qu'il prend acte de ne pas être, puis de ne pas avoir le phallus qui comblerait son objet d'amour. Toute problématique de deuil entrerait en résonnance avec le renoncement à détenir l'objet de désir. Précisément, la mort emporte non seulement l'objet d'amour pour le sujet mais davantage encore, elle le prive d'un lien qui prenait des allures phalliques comblant, de part et d'autre du transfert, le creux de l'un et celui de l'autre. Ainsi, fantasme (imaginaire) et phallus (symbolique) recouvrent le trou qui advient dans le Réel d'une « *livre de chair* » qui s'incarne objet « a » parce qu'objet de désir. C'est un être phallique qui se trouve ainsi convoqué dans cette dynamique du deuil.

En résumé, la traversée du deuil ouvre, en premier lieu, le sujet sur une dynamique de la perte de l'objet en tant qu'objet impossible ne laissant comme seule trace de sa disparition un trou. En second lieu, celle-ci ouvre le sujet sur la perte de cette « *livre de chair* » phallique, qui n'est autre que le « *petit bout de soi* » (p. 33) d'Allouch (1997). L'équation suivante s'impose à notre réflexion : Deuil = perte de l'objet (1) + ce qui participait au lien (objet « a ») avec l'objet disparu. Autrement dit, la disparition se métamorphoserait en inexistence dès lors que le sujet endeuillé parviendrait à convoquer en lieu et place de son absence un être phallique pour l'y sacrifier. En ce sens, le « procès » du deuil échappe au travail de substitution pour s'acter dans un travail de transformation. Ce n'est pas tant le lien qui s'abîme dans cette métamorphose bien qu'il puisse être revisité sous le coup de résonnances mais davantage le sujet endeuillé lui-même qui s'altère. Encore faut-il que le sacrifice soit effectif pour ainsi engager le « procès » du deuil qui s'achève donc sur cette sentence où le jugé n'est autre que l'endeuillé ici mis à l'épreuve de la perte.

L'ensemble de ces théories semble communément naviguer autour d'une problématique à plus ou moins grande distance de la particularité qui retient le regard des auteurs (Laufer, Allouch). Il s'agit de la notion de « lien » dont l'étymologie latine (Bloch, 1964) se traduit par *ligamen* (p. 368) provenant de *ligare*, qui signifie « lier ». Autrement dit, le terme de lien trahit l'image de « ce qui joint, réunit et attache », susceptible de permettre à deux éléments de tenir ensemble. C'est à une volonté de (re)tenir ce qui risque précisément de ne pas se maintenir que nous nous confrontons à travers la conception du lien reprise dans les théories du deuil. En dérive de ce terme (Bloch, 1964), siège le verbe « aliéner », d'abord emprunté au latin

alienare (p. 18), qui veut dire « rendre autre » ou « rendre étranger », lui-même dérivé de *alius*, autre. Quels prolongements jusqu'à l'aliénation dans cette acceptation d'une continuité du lien dans la rupture ? Serait-ce le lien qui se teinte de l'étrange dans la traversée du deuil ? Et si c'était le survivant qui devenait autre par la perte de ce qui le composait dans son lien avec le mort ? Ayoun (2002) n'écrivait-elle pas justement que : « *Le deuil n'est pas seulement l'affaire d'un individu aux prises avec son narcissisme et son objet perdu. C'est une clinique du lien* ». (p. 96) ? Le deuil finalement tiendrait à la nature du lien et il n'y aurait de processus qu'infiniment personnel, même le temps n'en serait que relatif. Reste à l'endeuillé d'oser s'interroger sur ce que le mort a emporté de lui pour le lui concéder, y renoncer en pure perte. Tel serait aussi le travail de deuil ? Et finalement, telle serait surtout la véritable richesse de l'endeuillé. Ternynck (2007) énonce d'ailleurs que « *Tout homme, un jour ou l'autre, se trouve contraint à perdre. (...) ce à quoi il renonce lui sera rendu, d'une autre façon, à un autre niveau, transformé, transcendé* ». (p. 40). Cette part d'entre-deux-êtres constituerait-elle la matière première pour la composition d'une certaine liberté retrouvée, par rapport au mort, d'une part, et par rapport à soi-même, d'autre part ? Seraient-ce les terres natales qui éclairent à nouveau le chemin du retour à celui qui s'échappe dans cette traversée du deuil ? Cette liberté rendue à l'homme en cavale... Témoigner de la vie de l'autre, serait-ce finalement le propre du processus de deuil ? Or, toute concession n'est pas digne d'une résonance en pure perte, symbole de l'acte du deuil. Il suffit d'écouter Ternynck (2007) nous livrer le récit d'une rencontre avec : « *Des femmes étrangères à toute forme de nostalgie. Quelqu'un les a nommées les « Amatrides ». Celles-là ne sont ni restées ni parties. Ce qui les préoccupe, avant tout, c'est de reprendre possession d'un lieu jadis concédé. Elles se veulent maîtres en la demeure. Il leur faut incessamment déloger l'intruse, expulser tout ce qui lui appartient, évacuer ce qu'elle a déposé, endormir ce qu'elle a éveillé. (...) A l'affût du signe, (...) hantées par le malin génie, (...) elles se vident des richesses.* » (p. 182). Et, c'est la véritable liberté qui leur échappe...

CONCLUSION

Nous nous sommes attachés à mettre en parallèle le travail du deuil et le travail de l'exil présentant une première résonance dans leur déclinaison à l'instar d'un processus. Malgré les divergences rapportées, ces travaux admettent une convergence dans le sens où ces deux traversées trouvent à s'engager dans un même mouvement se déclinant en un temps et un lieu. Pour la seconde d'entre elles (l'exil), Tourn (2003) définit deux temps

distincts (p. 16) chacun d'entre eux étant séparé par un « passage » ainsi que deux lieux mis en relation par un « espace ». Passage et espace relèvent d'un entre deux-mondes. Justement, les signifiants relatifs au terme d'exil trouvent à définir ces étapes marquant un voyage qui ne ressemble à nul autre. Serait-ce parce qu'il résonne comme le franchissement d'une frontière ? Celle-ci emprisonnerait l'exilé au creux d'un espace-temps qui prendrait volontiers l'allure d'un passage dès lors que, de ce voyage, il ne s'enracinerait ni dans une position d'errance ni dans celle d'une sédentarisation. À l'origine de l'exil, siègerait un vécu relatif à une situation de l'extrême où l'expérience de la perte dominerait l'éprouvé d'un sujet exposé au vacillement de ses limites. Ainsi, l'exilé s'éprouverait d'abord « visiteur » dans une première phase que Tourn (2003) qualifie d' « euphorique » (p. 26) avant que l'étranger, au départ accueillant, n'apparaisse tel un persécuteur dans la phase « nostalgique » (p. 44). Le processus même du deuil semble admettre une orientation assez voisine. A ce propos, nous pourrions nous référer à Hugo (1996), endeuillé à plusieurs reprises, témoignant justement de cette ambivalence relative à l'exilé se faisant, selon le lieu et le temps du processus dans lequel il est engagé, simultanément familier et étranger à l'espace et au passage ainsi explorés : « *Je trouve de plus en plus l'exil bon* » (p. 47). Et pourtant, « *Ayant l'exil à quoi bon l'hiver? L'exil suffit pour avoir froid.* » (p. 48).

Marjorie LOMBARD

Docteur en Psychologie et Qualifiée

au poste de Maître de Conférence,

Centre de Recherche Psychanalyse,

Médecine et Société (CRPMS, EA 3522, Paris 7)

Psychologue clinicienne en unité de soins palliatifs

et équipe mobile de soins palliatifs (03.20.99.32.03)

du Centre Hospitalier de Roubaix,

31 Rue de Barbieux, 59100 Roubaix, France;

marjorie.lombard@ch-roubaix.fr

BIBLIOGRAPHIE

Abraham, N., Torok, M., 1996. *L'écorce et le noyau*. Flammarion, Manchecourt.

Allouch, J., 1997. *Erotique du deuil au temps de la mort sèche*. Ecole Lacanienne de Psychanalyse, Paris.

Ariès, P., 1977. *L'homme devant la mort*. Seuil, Paris.

- Ayoun, L., 2002. *Cet obscur objet du deuil. Topique*, 2, 79, 85-97.
- Bacqué, F., 2007. *L'un sans l'autre*. Larousse, Paris.
- Bloch, O., 1964. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. PUF, Paris.
- Derrida, J., 1988. *Mémoire: pour Paul de Man*. Galilée, Paris.
- Duperey, A., 1995. *Le voile noir*. Seuil, Paris.
- Freud, S., 1976. *Deuil et Mélancolie*. Métapsychologie. Gallimard, Paris.
- Freud, S., 1999. *Les études sur l'hystérie*. PUF, Paris.
- Hanus, M., 2006. *Les deuils dans la vie*. Maloine, Paris.
- Klein, M., 2004. *Deuil et dépression*. Payot, Paris.
- Kübler-Ross, E., 1975. *Les derniers instants de la vie*. Labor et Fides, Genève.
- Lacan, J., 1966. *Écrits*. Seuil, Paris.
- Lacan, J., *Le Séminaire*, Livre XXII, R. S. I. (1974-1975), Omicron ?, 3, leçon du 21 janvier 1975.
- Lagache, D., 1938. *Le travail de deuil. Revue Française de Psychanalyse*, 10, 693-708.
- Laufer, L., 2006. *L'énigme du deuil*. PUF, Paris.
- Lévi, P., 2007. *Si c'est un homme*. Pocket, Paris.
- Longneaux, J-M., 2004. *La souffrance des soignants et des médecins n'existe pas. Ethica Clinica*, 36, 25-32.
- Racamier, J-C., 1992. *Le génie des origines: psychanalyse et psychoses*. Payot, Paris.
- Raimbault, G., 1996. *Lorsque l'enfant disparaît*. Odile Jacob, Paris.
- Rimbaud, A., 1996. *Poésies*. Bibliothèque Générale Française, Paris.
- Ternynck, C., 2007. *Chambre à part*. Desclée de Brouwer, Paris.
- Tourn, L., 2003. *Chemin de l'exil, vers une identité retrouvée*. Campagne Première, Paris.
- Winnicott, W-D., 1969. *La capacité d'être seul. De la pédiatrie à la psychanalyse*. Payot, Paris.

RÉSUMÉ

Problématique: Il s'agit d'éclairer, au regard d'une mouvance théorique, un concept largement utilisé, parfois même « vulgarisé » : le deuil. *L'organisation du point de vue:* C'est au passage de la revue de la littérature, que nous catégoriserons nos propos en quatre sillages principaux, sous l'éclairage d'un autre concept : celui de l'exil. Tout d'abord, depuis Freud jusqu'aux théories de ses disciples et successeurs principalement basées sur les notions de « travail » et de « processus ». Ensuite, nous concentrerons notre approche sur la vision d'un philosophe contemporain qui aborde davantage l'intériorité de l'endeuillé : quelles transformations s'emparent du sujet au-delà de la perte ? Enfin, nous étayerons notre parcours des théories lacaniennes dont les recherches mettent en lumière le lien unique qui lie le mort au survivant. *Conclusion:* Nous pourrions admettre que l'endeuillé se trouverait condamné au remplacement chez Freud, au renoncement chez Longneaux, tandis qu'il le serait au sacrifice chez Allouch.

Mots-clés : Deuil – Exil – Remplacement – Renoncement – Sacrifice.

SUMMARY

The aim of this article is to shed light on a widely used concept within the framework of a theoretical movement, a concept which has sometimes even been “popularized,” that of mourning. An examination of research published in this field highlights four main categories in which to root our exploration and this from the vantage point of another concept, that of exile. We will first examine Freudian theories and those of his disciples, underpinned by such notions of the ‘work’ and ‘processes’ underlying bereavement. Then we will concentrate our approach on a contemporary philosopher who addresses the question of the interiority into which the mourning individual is plunged and the transformations which take hold of the subject beyond their loss. Finally, we will support our study with the theories of two Lacanian psychoanalysts, whose research enlightens us to the unique link between the dead person and the survivor. This leads us to posit that the ‘bereaved subject’ is doomed to replacement by Freud, to renunciation by Longneaux, and to sacrifice by Allouch.

Key-words : Mourning – Exile – Replacement – Renunciation – Sacrifice.